

Violences contre les soignants : des propositions pour améliorer la sécurité des soins

Publié le 16 juin 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Incivilités, violences verbales, violences physiques, dégradations et actes de malveillance... Face à une violence croissante à l'encontre des soignants, le rapport remis au ministère de la santé et de la prévention le 8 juin 2023 propose un certain nombre de mesures en vue d'une meilleure prise en compte globale des risques.

Les données de l'Observatoire national des violences en santé (ONVS) qui comptabilisent environ **20 000 signalements de violences par an** avec environ 30 000 atteintes aux personnes chaque année s'inscrivent plus globalement dans un contexte de **montée de la violence dans la société**. C'est ce que souligne le [rapport](#) sur les violences à l'encontre des professionnels de santé remis le 8 juin 2023.

Des violences au quotidien

En milieu hospitalier, la majorité des soignants victimes de violences sont, à part égale, les infirmiers (47%) et les autres soignants hors-médecins (45%). Les médecins représentent 8%. Les femmes constituent trois quarts des victimes.

En milieu extrahospitalier, 75% des 1 244 incidents déclarés en 2022 concernent les médecins de ville, principalement des généralistes. Les spécialistes les plus touchés, en 2021, étaient les cardiologues et les psychiatres. Par ailleurs, certaines professions sont particulièrement touchées : entre 57% et 93% des personnels ambulanciers ont déclaré avoir subi au moins un acte de violence verbale et/ou physique au cours de leur carrière selon une étude publiée en 2020.

Ces chiffres élevés sous-estiment pourtant la réalité selon les rapporteurs. Cela s'explique par une **banalisation des violences**, notamment verbales de sorte que les professionnels de santé ne déclarent pas l'ensemble des agressions dont ils sont les victimes.

Ces **violences du quotidien**, qui sont parfois commises entre collègues, usent et génèrent une crise de sens au travail, des troubles anxieux, des états de stress post-traumatiques voire un épuisement des professionnels. Elles peuvent aussi diminuer la qualité des soins. Se sentant victimes, les professionnels de santé peuvent éprouver des difficultés à établir des relations positives, ce qui peut déclencher des réactions violentes de la part des patients.

Quelles pistes d'action ?

Afin de rompre avec ce constat, les rapporteurs structurent leur **réponse** autour de **six axes** :

- agir sur les déterminants des violences en améliorant par exemple les conditions d'accueil des patients et de leurs proches tout en renforçant le sentiment de sécurité des professionnels de santé ;
- développer certains types de formations et certaines compétences spécifiques pour les professionnels ;
- mieux rendre compte des faits de violences internes et externes en clarifiant les circuits de déclaration ;
- accompagner et soutenir les victimes (impliquer les ordres professionnels dès qu'une plainte est déposée, faciliter l'accès à un avocat, faire connaître les dispositifs de soutien psychologique, faire évoluer les textes en vigueur...) ;
- préparer les futurs professionnels en proposant un meilleur encadrement aux étudiants ;
- communiquer auprès de tous les acteurs du secteur.